COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES VERBAL N°09

Réunion : restreinte du 30 octobre2026 réalisée par voie électronique
Lieu :
Membres présents:
Madame HANOUET Laetitia
Messieurs FOISSEAU Joël, LANGLOIS Stéphane, LEBRUN Jean-Luc, LECORNU Pierre, MOGIS Michel.
Excusé :

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes les feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§§

INFORMATION POUR LES CLUBS

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- **Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres SENIORS et critérium VETERANS.**
- **Seul est autorisé d'avancer les rencontres.**
- **Possibilité de jouer en semaine pour le critérium vétérans avec l'accord de la Commission.**

§§§§§

RAPPEL REGLEMENTAIRE – DEUX DERNIERES JOURNEES DES CHAMPIONNATS SENIORS

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors rappelle aux clubs que, conformément à l'article 7 – calendriers des matchs des règlements des compétitions du DFSM :

« Aucune modification du calendrier ne sera acceptée pour les 2 dernières rencontres concernant les championnats par matchs aller et retour ».

Les dates et heures fixées au calendrier officiel sont impératives, sauf circonstances exceptionnelles agrées par la Commission compétente

En conséquence, les clubs sont invités à prendre leurs dispositions dès la publication des calendriers afin de respecter les dates et horaires prévus pour les deux dernières journées du championnat.

Cette disposition vise notamment à garantir l'équité sportive et à préserver la régularité des compétitions lors de la fin de championnat.

La Commission remercie l'ensemble des clubs de veiller au strict respect de cette disposition règlementaire.

§§§§§

RAPPEL A TOUS LES CLUBS

Si vous avez des problèmes de tablette avant une rencontre il est obligatoire pour vous de remplir une feuille papier avant le début du match.

N’oubliez pas de nous indiquer au verso de la feuille, le motif de la non utilisation de la FMI, cela vous évitera d’avoir une amende et aussi peut-être une sanction sportive.
Pour vous aider, prenez une photo de la composition des deux équipes que vous pourrez nous transmettre en cas de soucis.
Merci de votre compréhension.

§§§§§

INFORMATION CLUBS

COUPES DU DFSM

Veuillez noter que le 2éme tour des coupes Jean MERAULT, André CAILLOT et vétéran André STRAPPE aura lieu le 24 janvier 2027 et le 3éme tour aura lieu le 07 mars 2027.
L’annotation du PV N° 6 concernant la coupe Jean MERAULT est annulée.
Seule la coupe Robert BALLUET garde ses dates initiales.
Merci de votre compréhension.

§§§§§

RECTIFICATF

PV N° 9 obligation des clubs
Il faut lire PV N° 8
SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 3
FC VENTOIS : pas d’équipe de jeunes (2éme année) moins trois points
Il faut lire
FC VENTOIS est en règle avec l’obligation des clubs.
SENIORS APRES-MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A
ES TOURVILLAISE : manque 1 équipe seniors B (1ére année).

DECISIONS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B
Match n°56365931 ISNEAUVILLE FC 1 / FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM 1 du 20 septembre 2026
Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 05 octobre 2026, PV n°02 publié sur le site du DFSM le 08 octobre 2026.
La Commission, après en avoir délibéré, décide :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°56351389 US ENVERMEU 1 / US AUFFAY 3 du 20 septembre 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 05 octobre 2026 PV n°02 publié sur le site du DFSM le 08 octobre 2026.

La Commission, après en avoir délibéré, décide

- Match perdu par pénalité (0 point) à l'US AUFFAY 3 , mais l'US ENVERMEU 1 ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°56365945 FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM 1 / ROUEN AC 1 du 11 octobre 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Arbitres lors de sa réunion du 13 octobre 2026 PV n°02 publié le 15 octobre 2026 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré, décide :

- Ce dossier, transmis à la Commission Départementale de Discipline, reste en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n°56447047 US HERICOURT 1 / US GODERVILLAISE 1 du 11 octobre 2026

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale de l'arbitrage lors de sa réunion du 13 octobre 2026 PV n°02 publié le 15 octobre 2026 sur le site du DFSM.

La Commission, après en avoir délibéré, décide :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

RENCONTRES DU 04 OCTOBRE 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°56359079 US LUNERAY 2 / ES TOURVILLAISE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au club de l'US LUNERAY

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°56359212 STADE DE GRAND QUEVILLY 2 / A.HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 1

Réserve d'avant match du club de l'A.HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 1 confirmée, le dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux est mis en instance d'homologation.

.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°56550073 SC FRILEUSE 2 / ESM GONFREVILLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au club de SC FRILEUSE

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.

Une amende de 20€ est infligée au club de SC FRILEUSE

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.
Une amende de 20€ est infligée au club de l'ESM GONFREVILLE

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°56359518 ES JANVALAISE 2 / ES AUMALOISE 1

Réclamation d'après match de l'ES JANVALAISE. Le dossier, transmis à la Commissions Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologations.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°79080322 FC LA VARENNE 1 / US BACQUEVILLE PIERREVILLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club du FC LA VARENNE

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 56354277 STADE DE GRAND QUEVILLY 3 / F LA BOUCLE DE SEINE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au club du STADE DE GRAND QUEVILLY

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 79055827 CANY FC2 / YVETOT AC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club d'YVETOT AC

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°56365940 ROUEN AC 1 / CANTELEU 2

Non utilisation de la FMI, une amende de 30 euros est infligée au ROUEN AC

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n°56447330 US STE MARIE DES CHAMPS 1 / US DE GRAMMONT 2

Non utilisation de la FMI, une amende de 30 euros est infligée à l'US STE MARIE DES

Match n° 56447327 CO CLEON 2 / ENT. MOTTEVILE CROIX MARE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence délégué.
Une amende de 5€ est infligée au club de CO CLEON.

Match n° 56447331 ROUEN SAPINS 4 / FC NORD OUEST 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15 euros est infligée au club de ROUEN SAPINS.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°56349517 FC BARENTINOIS 3 /FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.
Une amende de 20€ est infligée au club de FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
Réserve d'avant match du club de FC BARENTINOIS 3 confirmée, le dossier transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux est placé en instance d'homologation.

Match n°56349518 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3 / REUNIONNAIS FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au club de l'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club de REUNIONNAIS FC

Match n°56349519 O. DE DARNETAL 3 / AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.
Une amende de 20€ est infligée au club de l'O.DE DARNETAL

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°56349760 LE HAVRE FC 2012 3 / SC OCTEVILLE SUR MER 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club de LE HAVRE FC 2012

Match n°56349761 US EPOUVILLE 3 / HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF 5

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club de l'US EPOUVILLE

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n° 56573222 ES ARQUES BATAILLE 2 / US LUNERAYSIENNE 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Absence à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au club de FC GRUCHET LE VALASSE

Match n°56573223 FC MARTIN DE EGLISE 1 / AS MESNIEROISE 2

Feuille de match FMI transmise hors délai. Une amende de 20€ est infligée au club FC MARTIN DE EGLISE

Match n°56573226 FC ANNEVILLE MANEHOUVILLE 1 / FC TOTES 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au FC TOTES

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

R A S

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

R A S

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

R A S

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n°56351080 A. ROUENNAISE DE FOOTBALL 2 / ST JEAN FRESQUIENNES 1

Non utilisation de la FMI. Une amende de 30€ est infligée à l'A. ROUENNAISE DE FOOTBALL

Match n°56351082 ES MONTIGNY VAUPALIERES 2 / GRAND QUEVILLY FC 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club GRAND QUEVILLY FC
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Absence de licence délégué.
Une amende de 5€ est infligée à l'ES MONTIGNY VAUPALIERE

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

R A S

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°79082753 F. LA BOUCLE DE SEINE 3 / AS CHAMP DES OISEAUX 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée à l'AS CHAMP DES OISEAUX.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°56351937 AS5V 2 / ST JEAN FRESQUIENNES 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'AS5V.

Match n°56351939 ISNEAUVILLE FC 3 / US ST JACQUES SUR DARNETAL 1
Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain
Une amende de 15€ est infligée à ISNEAUVILLE FC.
Match n°56351940 FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 4 / FC LA VARENNE 2
Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au FC LA VARENNE.
Match n°56351941 US DE LA PRESQU'ILE 2 / FC THOUBERVILLE 1
Non utilisation de la FMI du fait du FC THOUBERVILLE 1.
Une amende de 30€ est infligée au FC THOUBERVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D
Match n°79082588 FC ST SAUVEUR D'EMALLEVILLE 2 / US ST MACLOU BRIERE1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au FC ST SAUVEUR D'EMALLEVILLE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E
Match n°79233782 SAFRAN NORMANDIE SPORTS 1 / OH TREFILERIE NEIGES 4
Non utilisation de la FMI du fait de l'OH TREFILERIE NEIGES 4
Une amende de 30€ est infligée à l'OH TREFILERIE NEIGES.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A
Match n° 56561100 FC SAINT JULIEN KURDE 41 / CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 41.
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au FC ST JULIEN KURDES.
Le dossier est placé en instance d'homologation.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B
R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C
Match n° 56349852AC BRAY EST FORGES 41 / A J CAULLE BOSC LE HARD 41.
Feuille de match FMI transmise hors délai ; une amende de 20€ est infligée à l'AC BRAY EST FORGES.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D
Match n° 56671327 CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 42 / US MESNIL ESNARD FRA 41.
Réserve d'avant match de l'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 41 confirmée .Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E
R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F
R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G
R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H
R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I
R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J
Match n° 56352387 OH TREFILERIE NEIGES 41 / HELLANDES FC 41
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'OH TREFILERIE NEIGES.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K
Match n° 56358854 AS Ste ADRESSE BUT 41 / ENT NORVILLE/PETIVILLE 41
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'AS SAINTE ADRESSE BUT.
Match n° 56358855 SOLIDARITE S GOURNAY 41 / HELLANDES FC 42
Feuille de match FMI transmise hors délai
Une amende de 20€ est infligée à SOLIDARITE S GOURNAY
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à SOLIDARITE S GOURNAY.

Match n° 56358856 AC St ROMAIN COLBOSC 41 / U FONTAINAISE 41
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'AC St ROMAIN COLBOSC.

RENCONTRES DU 11 OCTOBRE 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°56359220 FC TOURVILLE LA RIVIERE 1 / AS BUCHY 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°56550077 RC DU PORT DU HAVRE 1 / AC SAINT ROMAIN DE COLBOSC 1

La rencontre est reportée à une date ultérieure

Match n°56550079 ESM GONFREVILLE 2 / SOLIDARITE S. GOURNAY 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.
Une amende de 20€ est infligée au club de l'ESM GONFREVILLE

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°79080332 US AUFFAY 2/ FC LA VARENNE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'US AUFFAY 2.
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au FC LA VARENNE 1

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°56560967 FC ST JULIEN FC KURDE 2 / GRAND QUEVILLY FC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au ST JULIEN FC KURDE 2

Match n°56560965 CAUDEBEC ST PIERRE F 2 / FC BOOS 1

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la Commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation prévu à l'article 187-2 des règlements généraux de la L.F.N.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n° 56354287 STADE DE GRAND QUEVILLY 3 / US FORET DE ROUMARE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au club du STADE DE GRAND QUEVILLY 3

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 79055835 AC ST ROMAIN COLBOSC 2 / CANY FC 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée à l'AC ST ROMAIN DE COLBOSC 2

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F

Match n° 79055563 AS STE ADRESSE BUT 1 / OLYMPIA'CAUX 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club de l''AS ST ADRESSE BUT

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n° 56353120 ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 1 / YERVILLE FC 2

Réserve d'avant match du club de YERVILLE FC 2 non confirmée

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 56365941 AS ST PIERRE DE VARENGEVILLE 2 / CANTELEU FC 2

Demande de droit d'évocation du club de ST PIERRE DE VARENGEVILLE 2, le dossier transmis à la commission Départemental des Règlements et Contentieux est mis en instance d'homologation.

Match n°56365945 FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM 1 / ROUEN AC 1

Rencontre arrêtée à la 19éme minute de jeu sur le score de 0 à 0. Le dossier, transmis à la Commission Départementales de l'Arbitrage est mis en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 56353765 AS FAUVILLE 3 / AS STE ADRESSE BUT 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant de banc de touche
Une amende de 15€ est infligée au club de l'AS FAUVILLE

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n° 564477047 US HERICOURT 1 /US GODERVILLE 1

Demande de droit d'évocation du club de ST PIERRE DE VARENGEVILLE 2, le dossier transmis à la commission Départemental des arbitres est mis en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 56447718 US GODERVILLE 2 / AS LANQUETOT 1

Non utilisation de la FMI, une amende de 30€ est infligée au club de l'US GODERVILLE

Match n° 56447334 REUNIONNAIS FC 1 / ROUEN SAPINS FC 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant de banc de touche
Une amende de 15€ est infligée au club de REUNIONNAIS FC

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°56359969 AS PETIVILLE 1 / US DE BOLBEC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée à l'US DE BOLBEC

Match n°56359972 CAUX FC 3 / FC GRUGNY 1 du 11 octobre 2026
N'étant pas en règle avec le statut de l'arbitrage, une amende 61€ est infligée au FC GRUGNY pour l'inscription sur la feuille de match d'un joueur muté.

LK**SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B**
Match n°56349522 A. ROUENNAISE DE FOOT 1 / FC BOOS 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club de l'A.ROUENNAISE DE FOOT.
Match n°56349524 REUNIONNAIS FC 2 / O.DE DARNETAL 3
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club de REUNIONNAIS FC.
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.
Une amende de 20€ est infligée au club de l'O.DE DARNETAL
Match n°56349525 FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 3 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club de l'US MES NIL ESNARD FRANQUEVILLE

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C
Match n°56349765 FC SAINT SAUVEUR D'EMALVILLE 1 / LE HAVRE FC 2012 3
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club de LE HAVRE FC 2012
Match n°56349765 SC FRILEUSE 3 / AS DE MONTIVILLIERS 3
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club de l'AS DE MONTIVILLIERS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A
Match n°56573231 ES ARQUES BATAILLE 2 / FC MANEHOUVILLE 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'ES ARQUES BATAILLE

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B
Match n°56350256 AS OUVILLAISE 1 / FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non réglementaire.
Une amende de 20€ est infligée à l'AS OUVILLAISE

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C
RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D
RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E
Match n° 56351086 ST MARTIN VIVIER OM 1 / US DE GRAMMONT 3
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée. Absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à ST MARTIN VIVIER OM

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

R A S

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°79082756 US LAURENTAISE 1 / FC LOUVETOT 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'US LAURENTAISE.

Match n°79082757 AS CHAMP DES OISEAUX 1 / US YEBLERONNAISE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence délégué.
Une amende de 5€ est infligée à l'AS CHAMP DES OISEAUX.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°56351942 FC LA VARENNE 2 / FC THOUBERVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence 'arbitre assistant
Une amende de 5€ est infligée au FC LA VARENNE.

Match n°56351943 US ST JACQUES SUR DARNETAL 1 / FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 4

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillot non règlementaire.
Une amende de 20€ est infligée au FC ST ETIENNE DU ROUVRAY.

Match n°56351946 AS5V 2 / US DE LA PRESQU'ILE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'AS5V.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n°79082593 ASC TOUSSAINT 1 / FC ST SAUVEUR D'EMALLEVILLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'ASC TOUSSAINT.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°79233788 HARFLEUR FC 2 / US ST THOMAS 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au HARFLEUR FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 56349029 FC BONSECOURS ST LEGER 41/ AL DEVILLE MAROMME 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC BONSECOURS ST LEGER, La rencontre est reportée au 15 novembre 2026

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 56541525 AS MADRILLET CHATEAU BLANC 41 / SAINT AUBIN FC 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'AS MADRILLET CHATEAU BLANC.

Match n° 56541529STADE SOTTEVILAIS CC 41 / ASSO FAC 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au STADE SOTTEVILAIS CC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 56349854 FUSC BOIS GUILLAUME 42 / St MARTIN VIVIER OM 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au FUSC BOIS GUILLAUME.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 56350168SC PETIT COURONNE 42 / CAUDEBEC SAINT PIERRE FC 42.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au SC PETIT COURONNE.

Match n° 56671329 ROUEN SAPINS FC 41 / AS5V 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au ROUEN SAPINS FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K

R A S

Le Président de la commission
M. LECORNU Pierre



Le Secrétaire de la commission
M. MOGIS Michel

